



**LIVRET D'ACCUEIL
ET DES ETUDES
2024-2025**



LICENCE GESTION

TABLE DES MATIERES

1	L'IAE DE SAINT-ETIENNE	9
1.1	Présentation	9
1.2	L'offre de formation de l'IAE	11
1.3	La vie étudiante à l'IAE	12
1.3.1	Le BDE IAE SAINT-ETIENNE	12
1.3.2	La Junior Conseil	12
1.3.2	La vie associative à l'UJM	12
1.4	La recherche à l'IAE	13
1.4.1	Le laboratoire	13
1.4.2	L'AEU Recherche en management	13
1.4.3	ARIAE (Attractivité Recherche IAE)	13
2	EXTRAIT DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL DES ÉTUDES DE L'UNIVERSITÉ ET POINTS SPÉCIFIQUES S'APPLIQUANT À L'IAE	14
2.1	Inscriptions administratives et pédagogiques	14
2.2	Assiduité obligatoire pour toute activité pédagogique	14
2.3	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences (MCCC)	15
2.3.1	Convocation	15
2.3.2	L'accès aux salles d'examen	16
2.3.3	Absences aux épreuves de contrôle des connaissances et compétences	16
2.4	Validation des crédits	17
2.4.1	Validation du semestre et de l'année	17
2.4.2	Validation des crédits pour une ECUE affectée d'un coefficient nul	17
2.4.3	Rendu des travaux, mémoires, rapports de stage, dossiers qui font l'objet d'une présentation orale	17
2.4.4	Modalités d'évaluation des projets, mémoires, stages ou alternances	18
2.4.5	Mentions attribuées	18
2.4.6	Bonification en Anglais (sauf L3 MIB)	18
2.4.7	Bonification LV2	18
2.4.8	ECUE « Mathématiques - Remédiation »	18

2.4.9	Certification Voltaire (semestre 2)	18
2.4.10	Dispositions particulières - L3 MIB	18
2.5	Rattrapage	19
2.6	Redoublement	19
2.7	Expérience en milieu professionnel	20
2.7.1	Stage	20
2.7.2	Stages L2 et L3 MCF, SIMD, MGO	20
2.8	Choix de parcours en L3	21
2.9	Comportements inappropriés	21
2.10	Fraudes aux évaluations	21
2.11	Plagiat	22
3	INSERTION PROFESSIONNELLE	23
3.1	À l'université	23
3.2	À l'IAE	23
3.3	L'entrepreneuriat étudiant	24
4	RECONNAISSANCE DE L'ENGAGEMENT DE L'ÉTUDIANT	24
5	CESURE	25
6	ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES	26
7	MOBILITE INTERNATIONALE	26
7.1	Bourses de mobilité sortante	27
7.2	Bourses de mobilité entrante	27
8	BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE	28
9	ACTIONS SOCIALES	29

9.1 Le Service de Médecine Préventive Universitaire	29
9.2 Le service de prévention universitaire	30
9.3 L'UJM lutte contre la précarité menstruelle.....	30
10 ESPACE NUMÉRIQUE DE TRAVAIL	31
10.1 MY UJM.....	31
10.2 L'appli UJM, une application mobile pour les étudiants de l'UJM.....	32
10.3 La plate-forme pédagogique MOODLE	32
11 SUGGESTION / RECLAMATION	32
12 NOUS SITUER.....	33
13 DISPOSITIF SPECIFIQUE A LA LICENCE GESTION	34
13.1 Présentation de la licence gestion	34
13.2 Vos interlocuteurs pour la licence gestion	37
13.3 Chiffres clés	38
13.4 Débouchés	38
13.5 Conseil de perfectionnement.....	38
13.6 Maquette pédagogique.....	39
13.6.1 Licence 1 ^{ère} année.....	39
13.6.2 Licence 2 ^{ème} année	41
13.6.3 Licence 3 ^{ème} année – Management Comptable et Financier (MCF).....	44
13.6.4 Licence 3 ^{ème} année – Management et Gestion des Organisations (MGO)	47
13.6.5 Licence 3 ^{ème} année – Stratégie, Innovation, Marketing, Digital (SIMD).....	50
13.6.6 Licence 3 ^{ème} année – Management and International Business (MIB).....	53
13.7 Listes des intervenants.....	54
13.8 Calendriers	55
13.8.1 Licence 1 ^{ère} année	55

13.8.2	Licence 2 ^{ème} année	56
13.8.3	Licence 3 ^{ème} année – MCF – SIMD – MGO	57
13.8.4	Licence 3 ^{ème} année – MIB	58

EDITO

L'IAE : « Les atouts d'une école, les valeurs de l'Université »

Bienvenue à l'Institut d'Administration des Entreprises de Saint Etienne !

Je suis ravie, accompagnée de toute l'équipe enseignante et administrative de l'IAE Saint-Etienne, de vous accueillir au sein de l'École de Management de l'Université Jean Monnet. Rejoindre l'IAE Saint-Etienne et le **réseau IAE France**, c'est intégrer une **Business School** fondée sur l'excellence universitaire et une collaboration étroite avec les entreprises et les acteurs du monde socio-économique.

Comptant **plus de 1 300 étudiants**, l'IAE Saint-Etienne propose une offre de formation riche et diverse en Licence, spécialisée en Master et Doctorat, couvrant une variété de métiers au sein des entreprises. Notre mission est de former les managers et entrepreneurs de demain, capables de s'adapter à tous les secteurs d'activité et tous les types d'organisations, en proposant un cadre universitaire exigeant et valorisant le mérite, tout en s'engageant pleinement pour la réussite personnelle et professionnelle de chacun de nos étudiants. L'ensemble de nos parcours mène à des diplômes nationaux reconnus par le ministère de l'enseignement supérieur et le ministère du travail.

Avec vous, nos alumni et nos entreprises partenaires, notre objectif est de « **faire rayonner** » notre école et la distinguer par ses atouts ainsi que les valeurs et l'état d'esprit qu'elle est fière de promouvoir :

Un goût pour l'analyse et l'initiative - Dans un monde en évolution, voire en rupture, il est primordial d'appréhender la complexité des enjeux actuels et futurs, de prendre du recul sur son environnement et ses mutations, de s'adapter et d'être agile, d'expérimenter et d'entreprendre afin de répondre aux transitions sociétales majeures auxquelles les entreprises devront répondre, proposer des solutions originales et se créer des opportunités. En effet, l'initiative de chacun est déterminante dans la construction de son parcours professionnel.

Une ouverture d'esprit - A l'IAE Saint-Etienne, nous prôtons l'ouverture à la diversité des pensées et des opinions, grâce à la complémentarité des interventions des enseignants et des partenaires professionnels, mais aussi l'ouverture à l'international, grâce à la sensibilisation de tous nos étudiants à cet enjeu et aux nombreux partenariats avec des écoles et des universités du monde entier.

Une volonté d'être utile - Choisir un IAE, c'est également choisir des valeurs et cultiver une éthique professionnelle centrée sur le service, l'attention aux autres, le respect de l'environnement, et le désir d'être utile aux organisations, mais également à la Société.

Une exigence bienveillante - En alliant l'excellence universitaire avec l'encadrement d'une école, l'équipe pédagogique et administrative de l'IAE Saint-Etienne, soucieuse de votre réussite, sera présente pour vous encadrer et vous soutenir tout au long de votre cursus.

Nous vous souhaitons à présent une bonne rentrée et une excellente année universitaire !

Laure AMBROISE, directrice de l'IAE

1 L'IAE DE SAINT-ETIENNE

1.1 Présentation

Les atouts d'une École, les valeurs de l'Université

L'Institut d'Administration des Entreprises de Saint-Étienne est l'École de Management de l'Université Jean Monnet et membre du réseau IAE FRANCE.

L'équipe pédagogique, forte de 48 enseignants permanents dont 29 enseignants-chercheurs rattachés au laboratoire de recherche en gestion et management, Coactis, est complétée par 200 intervenants professionnels qui apportent leur expérience et leur vision du terrain.

Des formations tournées vers l'emploi

Lors des 2 premières années de tronc commun de la licence de Gestion, les étudiants acquièrent de solides connaissances et compétences en gestion et management, qui leur permettent d'avoir une vision transversale du fonctionnement des entreprises et de leurs processus organisationnels. Ils suivent également des enseignements d'initiation aux différentes disciplines des sciences de gestion et de management : stratégie, marketing, ressources humaines, finance, comptabilité, système d'information. Enfin, ils acquièrent des techniques et découvrent des outils de pilotage et de gestion de projet.

En 3ème année, les étudiants vont progressivement se spécialiser dans l'un des 4 parcours proposés : Stratégie, Innovation et Marketing et Digital (SIMD) ; Management Comptable et Financier (MCF) ; Management and International Business (MIB) intégralement dispensé en anglais ; Management et Gestion des Organisations (MGO).

Dans le prolongement de ce cursus de licence, une offre diversifiée de 14 masters professionnalisants (dont 9 en alternance) vient parachever notre carte de formation.

Le haut niveau de nos enseignements, couplé à l'étroitesse de nos liens avec les milieux socio-économiques, permettent à notre École d'offrir un excellent taux d'insertion professionnelle à nos masters. En effet, + de 91% des nouveaux diplômés en masters des IAE ont trouvé un emploi à 6 mois*.

* Source IAE France - STRATECOM - Juin 2023

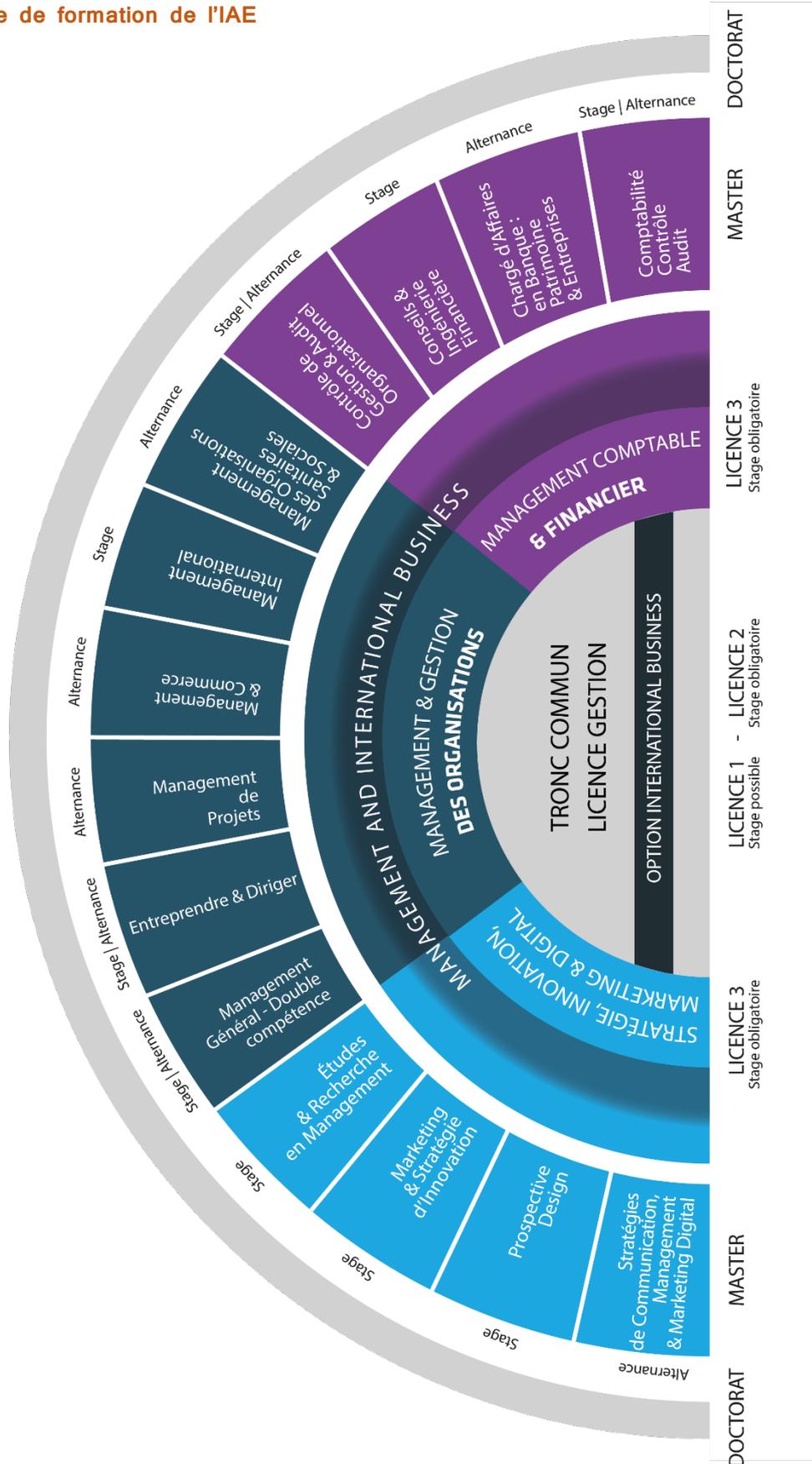
Un accompagnement vers la réussite

Les étudiants qui nous rejoignent dès la 1^{ère} année de Licence bénéficient d'une pédagogie en petits groupes mêlant enseignements fondamentaux et travaux d'application, et sont évalués en contrôle continu. Ils bénéficient d'un accompagnement individualisé tout au long de leur cursus que ce soit dans leur recherche de stage et/ou d'alternance ou dans la définition de leur projet professionnel, grâce à une équipe de 2 personnes dédiées à l'orientation et à l'insertion professionnelle. Les étudiants sont également encadrés par un enseignant référent.

L'IAE est soucieux du bien-être de ses étudiants et les aide à s'épanouir en favorisant l'entraide (parrainage, étudiants tuteurs) et la solidarité, en développant leur curiosité, leur agilité, leur capacité d'adaptation et de formation à la transformation digitale des organisations et l'émergence de nouveaux modèles d'affaires et modes organisationnels et en les sensibilisant aux nouveaux enjeux sociétaux et environnementaux.

Enseignants référents, entretiens individuels, tutorat : tout est mis en place pour accompagner nos étudiants dans la concrétisation de leur projet professionnel et personnel.

1.2 L'offre de formation de l'IAE



1.3 La vie étudiante à l'IAE

Étudier à l'IAE de Saint-Etienne, c'est bénéficier d'une vie étudiante agréable et dynamique dans une ville à taille humaine.

1.3.1 Le BDE IAE SAINT-ETIENNE



Le **BDE IAE SAINT-ETIENNE** est le BDE (Bureau Des Étudiants) pour tous les étudiants de l'IAE. Tout au long de l'année il organise des afterworks, des soirées étudiantes, gala, séjour ... Idéal pour créer du lien au sein de l'IAE. L'association a aussi un rôle d'intermédiaire entre les différents groupes de projet étudiants.

Si vous souhaitez vous investir dans le BDE, n'hésitez pas à les contacter via leurs réseaux.

Suivez le **BDE IAE SAINT-ETIENNE** sur les réseaux > <https://iae.univ-st-etienne.fr/fr/presentation/vie-etudiante/assos-etudiantes-de-l-iae/bde-iae-saint-etienne.html>

1.3.2 La Junior Conseil



La Junior Conseil IAE Saint-Étienne est une association qui permet aux étudiants d'exercer leurs compétences au travers de prestations demandées par des entreprises. Tous les étudiants de l'IAE peuvent candidater pour intégrer la Junior Conseil. Ces missions auprès des entreprises sont un plus à valoriser sur le CV de l'étudiant !

Pour en savoir+ > <https://iae.univ-st-etienne.fr/fr/presentation/vie-etudiante/assos-etudiantes-de-l-iae/junior-conseil.html>

1.3.2 La vie associative à l'UJM

Toutes les informations pour et sur les associations > <https://www.univ-st-etienne.fr/fr/vie-de-campus/associations-etudiantes.html>

1.4 La recherche à l'IAE

1.4.1 Le laboratoire

Coactis est l'Unité de Recherche en gestion et management des Universités Lumière Lyon 2 et Jean Monnet de Saint-Etienne (IAE, IUT de Saint-Etienne et de Roanne). Elle regroupe une cinquantaine d'enseignants-chercheurs titulaires (Professeurs des Universités et Maîtres de conférences) et une quinzaine de doctorants.

L'équipe se caractérise par sa dimension pluridisciplinaire (stratégie, finance, marketing, ressources humaines, système d'information...) dans le champ de la recherche en Sciences de Gestion. Elle s'est donnée pour projet scientifique d'étudier les mutations des organisations et les comportements des acteurs, et d'apprécier leur lien avec les différentes formes de performance.

Pour en savoir+ > <https://coactis.org/>

L'IAE de Saint-Etienne met en place des dispositifs pour renforcer **les liens entre la formation et la recherche**.

1.4.2 L'AEU Recherche en management

En complément des enseignements, l'IAE propose aux étudiants de master, deux modules de formation à la recherche, optionnels ou obligatoires selon les masters, permettant d'appréhender de manière approfondie la recherche en sciences de gestion et du management. L'objectif consiste d'abord à découvrir ce qu'est la recherche en management et en gestion afin d'envisager éventuellement un doctorat et une carrière professionnelle en recherche ou simplement à développer son esprit critique et à en savoir plus sur les démarches scientifiques.

Cet enseignement peut donner lieu à la délivrance d'une Attestation d'Études Universitaires (AEU).

1.4.3 ARIAE (Attractivité Recherche IAE)

L'IAE offre la possibilité aux étudiants de faire un stage rémunéré à COACTIS (Laboratoire de recherche en Management de l'IAE) afin qu'ils s'immergent dans la vie du laboratoire et évaluent leur appétence pour la recherche.

L'IAE propose également des bourses d'excellence ARIAE (650 euros par mois, pendant 10 mois) à des étudiants de master ayant un projet professionnel en lien avec la recherche ou la réalisation d'un travail doctoral dans le laboratoire COACTIS.

Pour en savoir + > <https://iae.univ-st-etienne.fr/fr/la-recherche/bourse-ariae.html>

2 EXTRAIT DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL DES ÉTUDES DE L'UNIVERSITÉ ET POINTS SPÉCIFIQUES S'APPLIQUANT À L'IAE

L'organisation de chaque formation s'appuie sur le [règlement général des études \(RGE\)](#) de l'université, tel que voté à la CFVU du 21 juin 2024.

Retrouvez le règlement complet sur le lien suivant :

<https://www.univ-st-etienne.fr/fr/formation/reglement-general-des-etudes.html?search-keywords=r%C3%A8glement+int%C3%A9rieur+ujm>

2.1 Inscriptions administratives et pédagogiques

L'inscription administrative est obligatoire pour l'accès aux enseignements et autres activités pédagogiques. Elle confère le statut d'étudiant et les droits associés.

Elle doit être complétée obligatoirement par une inscription pédagogique qui doit être réalisée tous les semestres à partir d'un lien reçu sur votre messagerie universitaire en début de chaque semestre.

2.2 Assiduité obligatoire pour toute activité pédagogique

Sauf en cas d'aménagement des études ou de dispense d'assiduité inscrits dans le contrat pédagogique de l'étudiant (cf Annexe 1 - Aménagements des études - Dispenses d'assiduité) ou de dispositions particulières prévues dans le règlement des études ou dans une réglementation spécifique applicables à la formation, l'assiduité est obligatoire :

- aux séances d'enseignement (Cours, TD, TP, ...), ainsi qu'à l'ensemble des activités pédagogiques ou de formation (séminaires, ateliers, ...), y compris les stages,
- aux évaluations et aux épreuves de contrôle des connaissances et des compétences prévues pour valider la formation (contrôle continu et examens de fin de semestre, le cas échéant).

L'obligation d'assiduité concerne aussi les projets et les travaux à rendre dans le cadre d'un élément pédagogique (bloc, UE, ECUE) obligatoire ou optionnel choisi par l'étudiant, dans son parcours de formation, sauf si l'enseignant a mentionné explicitement, à toute la promotion concernée, que le rendu est facultatif.

Dans certains cas (Annexe 1 - Règlement Général des Études), l'étudiant peut bénéficier d'un aménagement des études le dispensant d'assiduité (excepté les formations en alternance).

Dans tous les cas, les possibilités d'aménagement des études sont à demander au responsable de formation et à valider semestriellement dans le cadre de l'inscription pédagogique et du contrat pédagogique pour la réussite étudiante.

Toute absence doit faire l'objet d'une déclaration dans un délai maximal de 15 jours avec le dépôt des pièces justificatives selon la modalité présentée lors des réunions de rentrée. Passé le délai de 15 jours pour déposer les justificatifs ou en l'absence de justification recevable, toute absence demeure considérée comme injustifiée (ABI). Le statut « défaillant » (DEF) est maintenu.

Les justificatifs de l'absence (certificat médical, certificat d'hospitalisation, certificat d'isolement, convocation à un concours ou un examen officiel, justificatif d'un cas de force majeure ...) mentionnant clairement les dates auxquelles l'étudiant a été absent doivent être présentés au service de scolarité dès le retour de l'étudiant dans un délai maximal de 15 jours. Ce dernier les communique aux responsables pédagogiques et aux jurys concernés.

Il est rappelé que l'assiduité conditionne l'attribution des bourses versées par le CROUS.

Chargé d'assurer le bon fonctionnement de son groupe, l'enseignant est en droit de ne pas admettre les retards ou, de façon plus générale, le non-respect de l'horaire des séances. Un retard peut être assimilé à une absence injustifiée. L'expulsion de l'étudiant lors d'une séance pour mauvais comportement ou travail non fait peut également être assimilée à une absence injustifiée.

Le contrôle de l'assiduité est de la compétence des enseignants. Il peut être réalisé sur la base de feuilles d'émargement. Le fait de falsifier une feuille d'émargement est passible d'une sanction disciplinaire prononcée par la section disciplinaire de l'université.

Un défaut d'assiduité injustifié dans les différentes activités pédagogiques sera sanctionné et pourra se traduire par une absence injustifiée aux évaluations.

2.3 Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences (MCCC)

2.3.1 Convocation

Les épreuves font l'objet d'une convocation de l'ensemble de la promotion ou du groupe concerné (TD) dans l'emploi du temps communiqué par les voies officielles.

2.3.2 L'accès aux salles d'examen

L'accès aux salles d'examen est interdit à tout candidat qui se présente plus de quinze minutes après le début de la composition.

Aucun temps supplémentaire de composition ne sera accordé au candidat retardataire. La mention du retard sera portée sur le procès-verbal de l'examen.

Lorsqu'une épreuve dure plus d'une heure, les candidats présents à l'ouverture des sujets ne sont pas autorisés à quitter la salle d'examen avant la fin de la première heure une fois les sujets distribués, même s'ils rendent une copie blanche.

Les candidats autorisés à quitter provisoirement la salle doivent le faire un par un. Ils devront remettre leur copie au surveillant, qui la leur restituera à leur retour.

Les candidats ne sont pas autorisés à avoir sur eux, dans la salle d'examen, des documents, des outils électroniques ou informatiques, sauf mention expresse du contraire, auquel cas les documents ou les outils autorisés et les modalités d'utilisation devront être explicités sur le sujet.

Toute forme de communication entre l'étudiant et l'extérieur de la salle d'examen ou entre les étudiants dans la salle d'examen est interdite, sauf mention expresse du contraire.

2.3.3 Absences aux épreuves de contrôle des connaissances et compétences

- Lorsqu'une absence aux épreuves de contrôle de connaissances et des compétences en 1ère session est justifiée, le jury peut décider de proposer à l'étudiant une session de rattrapage ou de neutraliser la note.

- Une absence injustifiée aux épreuves de contrôle des connaissances et des compétences en 1ère session ne permet pas de se présenter à la session de rattrapage sauf dérogation du jury dès lors que le règlement de la formation prévoit une session de rattrapage.

- En cas d'absence justifiée aux épreuves de contrôle des connaissances et des compétences de la 2nde session, la note obtenue à la première session sera automatiquement retenue comme note finale.

2.4 Validation des crédits

Le régime dit de contrôle continu (CC) est la règle en formation initiale.

2.4.1 Validation du semestre et de l'année

Chaque semestre comprend 30 crédits. Il est décliné en unités d'enseignements (UE) obligatoires ou optionnelles affectées de crédits ECTS et d'un coefficient permettant le calcul de la moyenne du semestre. Chaque UE est déclinée en différents éléments constitutifs (ECUE), représentant les enseignements composant l'UE. Chaque élément est affecté de crédits ECTS et d'un coefficient permettant le calcul de la moyenne de l'UE.

Le coefficient pondérateur permet le calcul de la moyenne de l'UE ou de la moyenne du semestre alors que les crédits européens (ECTS) expriment la charge de travail qui y est associée.

Lorsqu'un étudiant valide un ECUE, une UE (ou un bloc) ou un semestre, il obtient ainsi la totalité des crédits qui lui sont affectés.

En licence, les 2 semestres d'une année d'études sont compensables entre eux.

Les unités d'enseignements (UE) se compensent entre elles pour le calcul de la moyenne du semestre et les éléments constitutifs des unités d'enseignements (ECUE) se compensent entre eux pour le calcul de la moyenne de l'UE.

2.4.2 Validation des crédits pour une ECUE affectée d'un coefficient nul

Lorsqu'une ECUE est affectée du coefficient 0, la validation des crédits ECTS associés à ces différents ECUE (PPP, IP, UEOS etc...) est déterminée par (1) l'assiduité et par (2) la satisfaction des exigences présentées en début de chaque ECUE.

En cas d'absence justifiée, les crédits ECTS associés à ces ECUE pourront faire l'objet d'une compensation avec les autres crédits du semestre.

En cas d'absence injustifiée, les crédits ECTS associés à ces ECUE ne sont pas validés et l'étudiant sera porté défaisant sauf décision contraire du jury.

2.4.3 Rendu des travaux, mémoires, rapports de stage, dossiers qui font l'objet d'une présentation orale

Sauf indication contraire, les documents sont à déposer une semaine avant la date de la présentation orale.

2.4.4 Modalités d'évaluation des projets, mémoires, stages ou alternances

Les modalités sont présentées lors du démarrage de l'activité pédagogique par l'enseignant en charge de l'ECUE en question selon un cahier des charges remis à l'étudiant.

2.4.5 Mentions attribuées

Les mentions sont accordées en considérant la moyenne de la dernière année de cycle (L3 ou M2) selon les règles suivantes :

Très bien : moyenne annuelle supérieure ou égale à 16/20

Bien : moyenne annuelle supérieure ou égale à 14/20

Assez bien : moyenne annuelle supérieure ou égale à 12/20

2.4.6 Bonification en Anglais (sauf L3 MIB)

En S4 et S6, l'étudiant ayant validé un niveau B2 à une certification en langue anglaise (Global Exam, TOEIC...) bénéficiera de 2 points sur sa moyenne d'anglais du même semestre.

2.4.7 Bonification LV2

Un étudiant ayant suivi la LV2 pendant tout le semestre pourra bénéficier d'une bonification allant de 0 à 1 point maximum sur la moyenne de l'UE concernée, en fonction de la note obtenue au semestre (0,1 pt pour une note 11/20, 0,2 pt pour une note de 12/20 etc...)

2.4.8 ECUE « Mathématiques – Remédiation »

L'ECUE « Mathématiques - Remédiation » du S1 est obligatoire pour les étudiants titulaires d'un baccalauréat général qui n'ont pas suivi d'enseignement de spécialités de mathématiques en 1ère et/ou terminale, ainsi que les étudiants titulaires d'un baccalauréat technologique et professionnel.

2.4.9 Certification Voltaire (semestre 2)

Le dispositif de certification Voltaire est obligatoire. Il sera valorisé sur la moyenne de l'ECUE « PPP - Réflexion & Interview de professionnel » en fonction de l'implication de l'étudiant dans le dispositif et de sa progression à raison d'une pondération de 1/10ème.

2.4.10 Dispositions particulières - L3 MIB

Pour valider la L3 MIB,

- l'étudiant doit acquérir 30 crédits ECTS au S5 soit dans une université étrangère (sauf si la convention de mobilité prévoit des dispositions particulières), soit dans un autre parcours de la L3 Gestion.

Les étudiants ayant suivi le S5 dans un autre parcours de la L3 Gestion, auront la possibilité de faire un stage de 6 semaines maximum entre mi-décembre et mi-février.

L'étudiant en mobilité dans une université et revenant après le début du semestre 2 peut, si c'est possible, rattraper les enseignements par lui-même et il pourra alors se présenter à la session 1. L'étudiant arrivant après le déroulement des évaluations de la session 1 devra se présenter à la session 2.

2.5 Rattrapage

Il n'est possible que dans les formations l'autorisant selon des dispositions précisées dans le règlement des études de la formation en question, et uniquement sur les ECUE rattrapables (se référer à la maquette du diplôme).

Tout passage à l'année supérieure nécessite d'avoir validé les deux semestres de l'année en cours, soit les deux individuellement (master), soit par compensation annuelle (licence).

Aucune possibilité de rattrapage n'est organisée pour les UEOS, les UE libres, les projets et les périodes en milieu professionnel (stages, alternance, ...). Les étudiants n'ayant pas validé un semestre peuvent se présenter aux épreuves de rattrapage (session 2). Le cas échéant, les étudiants devront s'inscrire de façon formelle selon un dispositif qui leur sera communiqué en amont et choisir au maximum 2 ECUE (et 3 ECUE dans les UE comprenant 5 ECUE ou plus) qu'ils souhaitent rattraper dans les UE non acquises d'un semestre non acquis.

L'étudiant qui a passé le rattrapage conserve la meilleure note obtenue sur l'ECUE rattrapé, soit celle de la 1ère session, soit celle de la session 2.

2.6 Redoublement

En cas d'ajournement définitif arrêté par le jury et de redoublement d'un semestre ou d'une année d'études, les crédits obtenus sont acquis dans tous les cas de figure et les notes correspondantes ne peuvent plus être modifiées.

L'étudiant devra repasser, au cours de l'année universitaire suivante, les épreuves de contrôle continu et/ou d'examen de tous les éléments pédagogiques (UE ou ECUE) dont les crédits correspondants n'ont pas été acquis.

Au-delà de trois redoublements dans le parcours de licence d'un étudiant, l'autorisation de réinscription est soumise à l'avis du jury.

2.7 Expérience en milieu professionnel

2.7.1 Stage

Lorsqu'un semestre ou une année d'études comporte un stage prévu dans le programme de formation du diplôme, une convention de stage doit obligatoirement être signée¹.

Le stage peut s'effectuer en France ou à l'étranger.

Après acceptation du projet par le responsable de la formation, la convention de stage doit être établie dans l'application PStage (espace numérique MyUJM) et signée par :

- Le responsable de l'établissement d'accueil ;
- Le tuteur en entreprise ;
- L'étudiant ;
- Le tuteur pédagogique ;
- Le directeur de la Faculté ou de l'Institut (qui signera en dernier pour validation).

Les conventions doivent obligatoirement être signées. Dans un but de simplification des procédures administratives, la signature numérique est à privilégier en toute circonstance.

Aucun stage ne peut commencer avant signature de la convention.

Une assurance responsabilité civile est obligatoire pour la période de stage. Il est très souvent nécessaire de souscrire des assurances qui seront susceptibles d'assurer une couverture plus large dans le cadre des stages à l'étranger.

La durée maximum d'un stage dans la même entreprise au cours de la même année universitaire est de 6 mois avec une durée effective maximale de 924 heures, soit 132 journées de 7h.

Des stages facultatifs pourront être autorisés après accord du responsable de formation. Il conviendra alors de signer une convention de stage.

2.7.2 Stages L2 et L3 MCF, SIMD, MGO

Au S4, les étudiants doivent réaliser un stage d'au moins 3 semaines sur la période dédiée dans le calendrier de l'année (et sur dérogation du responsable de formation, après la fin des cours du semestre 4). Le stage sera évalué selon un cahier des charges remis aux étudiants avant le début du stage.

¹ Cette obligation ne s'applique pas aux stages hospitaliers du cursus médical

1) par le tuteur entreprise sur la base d'une grille d'évaluation et 2) sur la base d'un poster réalisé par l'étudiant noté sur le fond et la forme

Si le stage n'a lieu qu'après la fin des activités pédagogiques du semestre 4, alors la note associée à cet ECUE « stage » sera prise en compte sur la session 2.

Au S6, le stage sera évalué en considérant 3 notes : la note remise par le tuteur entreprise, la note du rapport et la note de soutenance selon un cahier des charges remis aux étudiants avant le début du stage.

2.8 Choix de parcours en L3

L'accès à la L3 MIB est d'abord réservé aux étudiants ayant suivi l'option International Business en L2.

L'accès à chacun des parcours de la L3 sera déterminé par sa capacité d'accueil, le projet professionnel et la motivation de l'étudiant et, in fine, le rang de l'étudiant dans la promotion de L2.

2.9 Comportements inappropriés

Tout cas d'incivilité ou de comportement inapproprié ou abusif, quel que soit le type d'enseignement concerné (cours, TD, TP, ...) ou épreuve de contrôle, de non-respect du règlement des études ou du [règlement intérieur](#), d'usage de faux certificats (notamment médicaux) peut faire l'objet d'une saisine de la section disciplinaire.

En cas de comportement portant atteinte caractérisée à l'ordre public, le Doyen ou le Directeur peut, en cas d'urgence, saisir la Présidence de l'Université afin de faire suspendre l'étudiant à titre conservatoire, dans l'attente de la décision de la section disciplinaire et sans préjuger d'éventuelles poursuites pénales.

2.10 Fraudes aux évaluations

Tout fraudeur est soumis aux dispositions des décrets 2013-756 du 19 août 2013 et 2015-652 du 10 juin 2015 (code de l'éducation articles L811.6, L 811.5 et L712.6.2) relatifs à la procédure disciplinaire dans les établissements d'enseignement supérieur.

Dans tous les cas, les certificats de réussite et les relevés de notes ne peuvent être délivrés avant que l'instance de jugement ait statué si elle a été saisie.

Toute fraude doit être instruite par la Section disciplinaire du Conseil Académique.

2.11 Plagiat

Dans toute création ou production, l'utilisation des sources d'information doit respecter des règles de droit et d'éthique. L'abondance des documents accessibles par voie électronique, dont le contenu est appropriable par un simple « copier-coller », rend nécessaire et obligatoire le référencement des sources utilisées dans les différents travaux universitaires demandés aux étudiants (exposés, projets, rapports de stage, mémoires, ...). Les étudiants de l'Université Jean Monnet sont donc invités à toujours bien distinguer, dans leurs productions, ce qui leur revient en propre de ce qu'ils ont emprunté à d'autres, en citant systématiquement les auteurs et leurs sources.

Le respect du Code de la propriété intellectuelle et l'honnêteté interdisent que l'on fasse passer pour sien, fût-ce par omission, un travail que l'on n'a pas accompli soi-même. Le plagiat est une faute grave, passible de sanctions disciplinaires, voire de poursuites pénales.

3 INSERTION PROFESSIONNELLE

3.1 À l'université

Espace d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle de l'université, **SIOP-CAP Avenir** est le service de l'université qui vous accompagne de votre entrée à l'Université jusqu'à votre insertion dans le monde du travail. Un grand nombre de dispositifs sont proposés notamment en matière de réorientation.

Pour en savoir+ > <https://www.univ-st-etienne.fr/fr/formation/orientation-insertion.html>

Le **Career Center** de l'université propose de nombreux outils simples et plein d'astuces pour aider les étudiants de l'université Jean Monnet à chaque étape de leur projet personnel et professionnel, de leur recherche d'emploi jusqu'à l'entretien de recrutement :

- Plateforme de diffusion d'offres de stage, d'alternance et d'emploi,
- Espaces de présentation des entreprises et de leurs métiers (+ de 1500 vidéos métiers),
- Annonce des événements carrière des entreprises.

Pour en savoir+ > <http://univ-st-etienne.jobteaser.com>

3.2 À l'IAE

L'IAE dispose de son propre Pôle d'Orientation et d'Insertion Professionnelle composé de deux professionnels spécialisés dans le domaine et dédiés à ses étudiants.

- **Julie ROLLAND - chargée d'Orientation et Insertion Professionnelle**

Elle sera votre contact privilégié à l'IAE. Elle pourra vous accompagner dans la réflexion et l'élaboration de votre projet personnel et professionnel, vous aider dans la rédaction de vos CV et lettres de motivation, vous préparer à un entretien d'embauche mais aussi vous apporter des réponses sur des questions comme la négociation salariale, l'animation de vos réseaux sociaux professionnels ou encore vous épauler lors de situations compliquées en entreprise. Elle coordonne tous les dispositifs d'insertion professionnelle et d'orientation intégrés dans votre formation.



Julie.rolland@univ-st-etienne.fr

Pour en savoir+ > MOODLE IP > <https://mood.univ-st-etienne.fr/course/view.php?id=2770>

- **Théo BONNEVIALLE - Chargé d'affaires alternance et formation professionnelle**

Pour tout besoin d'accompagnement dans votre recherche de stage ou d'alternance, vous pouvez contacter Théo. Il vous diffusera les offres des entreprises et pourra vous mettre en contact directement avec les recruteurs. Il répondra également à toutes vos questions en lien avec le monde professionnel. Il est le référent pour l'IAE du Career Center.



t.bonnevialle@univ-st-etienne.fr

3.3 L'entrepreneuriat étudiant

Plus d'info sur le site de l'IAE >

<https://iae.univ-st-etienne.fr/fr/formations/entrepreneuriat.html?search-keywords=entrepreneuriat>

Plus d'info sur le site de l'UJM > <https://www.univ-st-etienne.fr/fr/entrepreneuriat/beelys.html>

4 RECONNAISSANCE DE L'ENGAGEMENT DE L'ÉTUDIANT

Vous pouvez faire reconnaître votre engagement (aménagement des études, valorisation des compétences acquises, bonification sur la moyenne) dans différents domaines et dans l'exercice des activités suivantes :

- Activité associative bénévole (association domiciliée à l'UJM ou association reconnue d'utilité publique)
- Service civique
- Engagement au service de la Nation (activité militaire dans la réserve opérationnelle, sapeur-pompier volontaire, volontariat dans les armées ou au sein d'organismes reconnus d'utilité publique)
- Artiste de haut niveau
- Activité culturelle et artistique régulière (hors cursus)
- Sportif de haut niveau
- Étudiant entrepreneur
- Élu dans les conseils de l'Université, de la COMUE ou du CROUS

Consultez Annexe 2 - Reconnaissance de l'engagement des étudiants - RGE

5 CESURE

Après accord avec le responsable de la formation, vous pouvez solliciter une période de césure durant laquelle vous suspendez temporairement votre parcours universitaire, dans le but d'acquérir une expérience personnelle, soit de façon autonome, soit au sein d'un organisme d'accueil en France ou à l'étranger.

Consultez Annexe 3 - Période de césure - RGE

Pour en savoir+ > <https://www.univ-st-etienne.fr/fr/formation/regimes-specifiques/cesure.html>

6 ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES

Le SUAPS est un service universitaire qui a en charge l'organisation et l'enseignement des activités physiques et sportives pour les étudiants et les personnels. Vous avez la possibilité de pratiquer une activité sportive gratuite et valorisable sur la moyenne du semestre. Par ailleurs, moyennant 40 euros, un très grand nombre d'activités sportives sont accessibles pendant votre année universitaire.

Pour en savoir+ > <https://www.univ-st-etienne.fr/fr/suaps.html>

Consultez : Annexe 6 - Activités physiques et sportives - RGE

7 MOBILITE INTERNATIONALE

L'IAE Saint-Etienne vous permet d'effectuer une mobilité d'un semestre ou d'un an à l'international dès le semestre 5 de la Licence.

En Europe, via le programme Erasmus+ ou hors Europe, l'IAE possède un réseau actif de partenaires.

Cette mobilité se réfléchit dès la L1. N'hésitez pas à contacter le gestionnaire des projets internationaux de l'IAE pour entamer la construction de votre projet et à parler à vos enseignants de langues. Une permanence est assurée tous les mercredis après-midi pour discuter de votre projet et répondre aux questions liées à l'international.

L'expérience de mobilité vous permettra de vous distinguer lors des candidatures en Master mais également lors de votre entrée dans la vie active. En plus de cet avantage sur le CV, vous développerez :

- vos capacités d'adaptation en sortant de votre zone de confort ;
- vos qualités relationnelles en rencontrant des étudiants du monde entier ;
- de nouvelles compétences académiques en vous immergeant dans un nouvel environnement universitaire ;
- une meilleure pratique d'une langue étrangère. Que vous souhaitiez vous rendre dans un pays anglophone, germanophone, hispanophone ou encore découvrir une nouvelle langue, il existe une destination adaptée à votre profil !

Pour faciliter votre départ, l'IAE propose de financer la certification en anglais, sous certaines conditions, en L2 et L3.

7.1 Bourses de mobilité sortante

L'Université Jean Monnet met à votre disposition un certain nombre d'aides financières telles que la bourse Erasmus+, la bourse régionale BRMI ou encore la bourse d'Aide à la Mobilité Internationale selon votre destination et votre profil.

L'IAE complète le dispositif en offrant :

- **5 bourses** de mobilité internationale d'un montant de 1000€ aux étudiants sortants inscrits en Licence 3 **Management and International Business (MIB)**.
- **3 Bourses** de mobilité internationale d'un montant de 1000€ aux étudiants sortants inscrits en **Licence 3 Gestion** autre parcours.

7.2 Bourses de mobilité entrante

5 bourses de mobilité entrante d'un montant de 1200€ sont attribuées aux étudiants entrants (incoming students) qui postulent pour le programme de licence 3 Management International Business (MIB). Ces bourses sont attribuées sur critères académiques.

Contacts :

Chargées des projets internationaux :

Sevda OGIER et Lucie FAURAND



iae-ri@univ-st-etienne.fr

Pour en savoir+ > <https://iae.univ-st-etienne.fr/fr/international.html>

8 BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE



L'inscription à la bibliothèque permet d'emprunter dans toutes les bibliothèques du réseau, ainsi que dans les bibliothèques municipales de Saint-Étienne.

La BU Tréfilerie vous propose également des espaces de travail en groupe adaptés et fonctionnel réservables directement en ligne, du prêt de matériel informatique, la possibilité d'imprimer, scanner ou copier, l'accès à des formations liées à la recherche documentaire etc...

Profitez d'un espace dédié aux collections en gestion au 1er étage.



Horaires et contacts :

Tél : 04-77-42-16-98

Du lundi au vendredi
de 8h00 à 20h00

Le samedi de 9h00 à 18h30



bu.trefilerie@univ-st-etienne.fr

Pour en savoir+ > <https://scd.univ-st-etienne.fr/fr/index.html>

9 ACTIONS SOCIALES

9.1 Le Service de Médecine Préventive Universitaire

Il est composé d'une équipe médicale, paramédicale et sociale avec des médecins, une infirmière, une assistante sociale, une psychologue et une diététicienne.

Le service a pour mission :

- d'organiser des visites médicales (non spécialisées)
- de délivrer des certificats médicaux (pratique du sport en compétition, certificats pour étudiants handicapés.
- d'informer, d'orienter et prévenir tout ce qui concerne la santé
- d'établir un suivi et une orientation spécifique si besoin
- d'accueillir des étudiants en situation de handicap (Emmanuelle VOLLE)

Les visites médicales, les consultations (assistante sociale, psychologue et diététicienne) s'effectuent sur rendez-vous.

Pour en savoir+ > <https://www.univ-st-etienne.fr/fr/service-de-sante-universitaire/pour-les-etudiants.html>

L'IAE a également deux référentes Handicap :



- Marielle TOULZE : aspects pédagogiques
marielle.toulze@univ-st-etienne.fr



- Lucie FAURAND : aspects administratifs
lucie.faurand@univ-st-etienne.fr

Tél : 04 77 42 13 83

9.2 Le service de prévention universitaire

Le Service de Santé Universitaire est composé d'une équipe médicale, paramédicale et sociale avec des médecins, une infirmière, une assistante sociale, une psychologue et une diététicienne.

Les visites médicales, les consultations (assistante sociale, psychologue et diététicienne) s'effectuent sur rendez-vous.

Le Service de Santé Universitaire assure également la protection sanitaire des étudiants

Votre contact à l'IAE :

Julie ROLLAND, assistante de prévention.



julie.rolland@univ-st-etienne.fr

Tél. : 04 77 42 16 09

Pour en savoir+ > <https://bienvenuealujm.univ-st-etienne.fr/fr/mon-quotidien/prendre-soin-de-ma-sante/medecine-preventive-universitaire.html>

9.3 L'UJM lutte contre la précarité menstruelle

Dans un objectif de lutte contre la précarité menstruelle, l'Université Jean Monnet met à votre disposition **des distributeurs de protections périodiques gratuites sur tous les campus**. Ces distributeurs sont réapprovisionnés une fois par semaine, tout au long de l'année.

Pour en savoir+ > <https://bienvenuealujm.univ-st-etienne.fr/fr/mon-quotidien/prendre-soin-de-ma-sante/protections-periodiques.html>

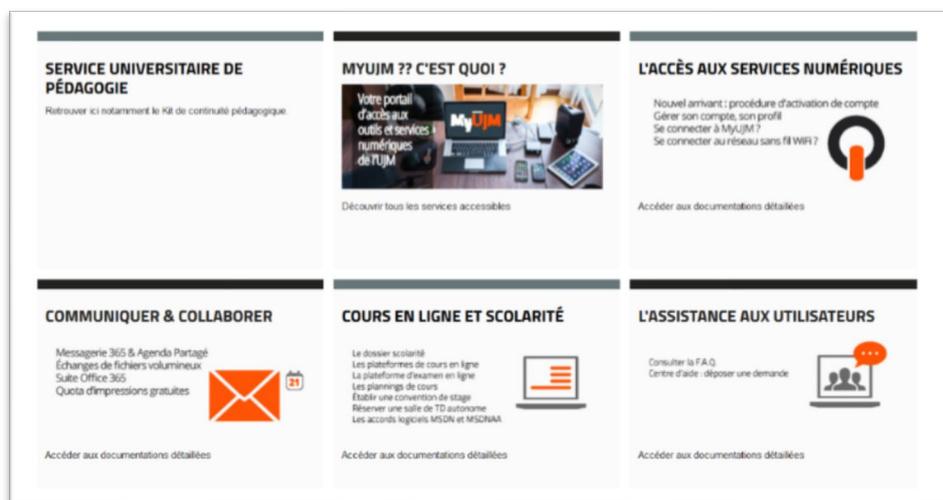
10 ESPACE NUMÉRIQUE DE TRAVAIL

10.1 MY UJM

Les étudiants sont incités à utiliser de façon très active les technologies de l'information et de la communication tout au long de leur formation, sur leur **Espace Numérique de Travail** (ENT) nommé MyUJM, auquel ils accèdent par voie sécurisée grâce à un seul code d'accès et un seul point d'accès web.

L'ENT vous donne accès :

- aux emplois du temps, documents administratifs, consultation des notes, conventions de stages... ;
- aux ressources pédagogiques déposées par les enseignants sur leur plateforme pédagogique : documents complémentaires aux cours, exercices d'application et/ou corrections, études de cas, articles de recherche (en fonction des habitudes pédagogiques des enseignants) ;
- à la Messagerie électronique en ligne et agenda partagé ;
- à la suite Office 365



Pour en savoir+ > <https://docnumetu.univ-st-etienne.fr/fr/l-acces-aux-outils.html>

Tutoriel UJM pour l'utilisation des différents services offerts par MyUJM :

<https://docnumetu.univ-st-etienne.fr/fr/index.html>

10.2 L'appli UJM, une application mobile pour les étudiants de l'UJM

Disponible en téléchargement sur Apple store (iOs) et Google Play (Android), elle offre un accès facilité aux informations et services utiles à leurs études : planning de cours personnalisé, menus du CROUS, carte des campus, services et contacts, actualités.

Pour en savoir+ > <https://www.univ-st-etienne.fr/fr/l-appli-ujm.html>



10.3 La plate-forme pédagogique MOODLE

Moodle est la plateforme pédagogique en ligne de l'université. Elle permet de créer et de gérer des cours en ligne, des espaces de collaboration, des évaluations et des forums de discussion.

Moodle offre des fonctionnalités de personnalisation et d'interaction, facilitant ainsi l'enseignement et l'apprentissage à distance.

Pour en savoir+ > <https://mood.univ-st-etienne.fr/?redirect=0>

11 SUGGESTION / RECLAMATION

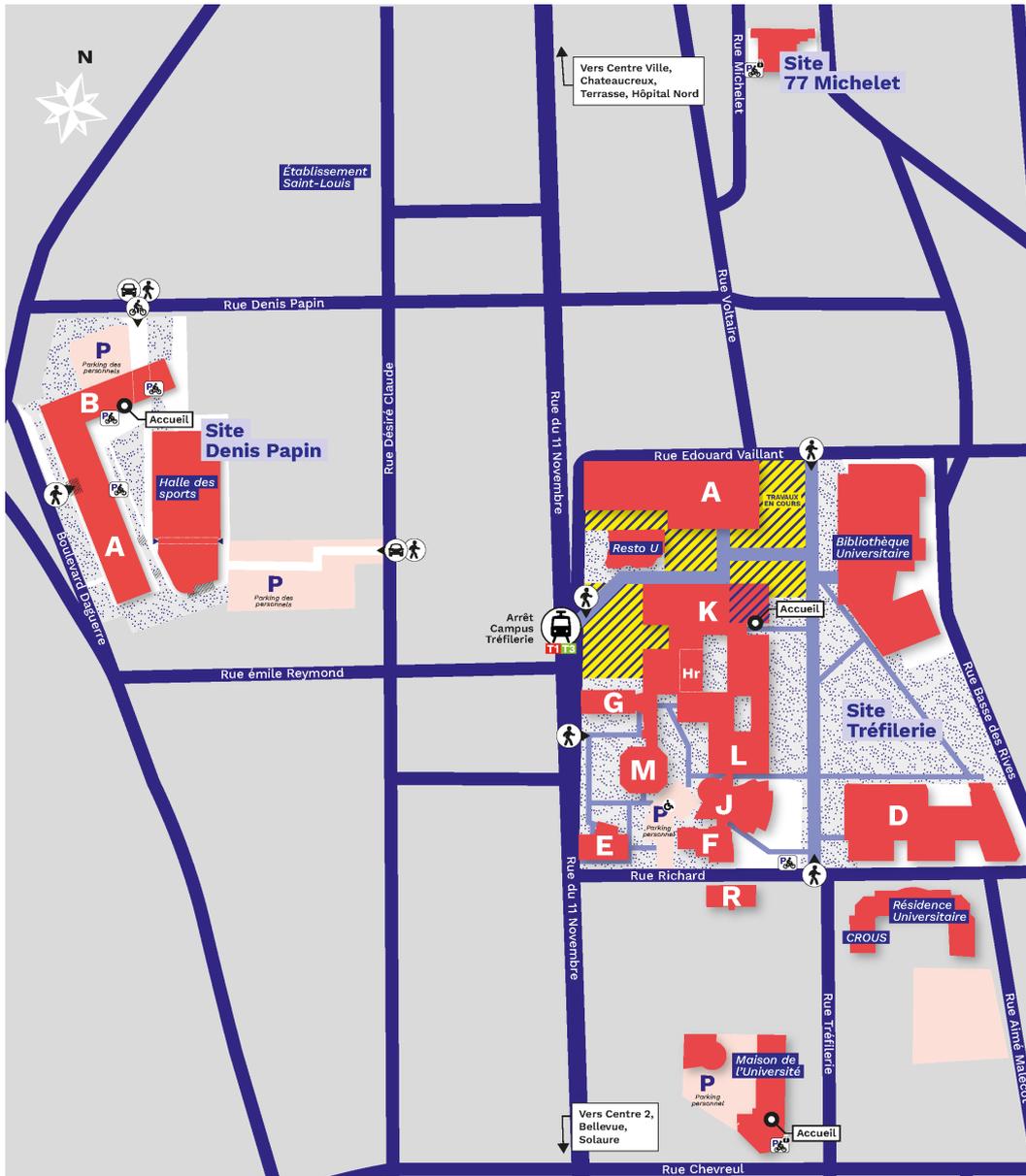
En cas de suggestion et/ou de réclamation, nous vous invitons à remplir le formulaire suivant :

<https://iae.univ-st-etienne.fr/fr/liens-de-bas-de-page/suggestions-et-reclamations.html?search-keywords=reclamati>

12 NOUS SITUER

Les cours auront lieu sur l'ensemble du site Tréfilerie.

Les services administratifs de l'IAE ainsi que le **foyer des étudiants (au sous-sol)** se trouvent dans le **bâtiment F**.



CAMPUS TRÉFILÉRIE 1/3 Plan général

Accès transports en commun :
STAS lignes de Tram **T1** **T2** arrêt Campus Tréfilerie



Entrées du campus accessibles
à pied/en vélo/en voiture

Accueil Fac. ALL - **Site Denis Papin**

Accueil Fac. Droit - **Bât. E**

Accueil IAE - **Bât. F**

Accueil Fac. SHS - **Bât. G**

Accueil SE² et DEPT - **77 Michelet**

13 DISPOSITIF SPECIFIQUE A LA LICENCE GESTION

13.1 Présentation de la licence gestion

Le programme de la Licence Gestion a été intégralement repensé pour sa mise en œuvre à la rentrée 2022. Il a été défini en lien avec les acteurs du monde socio-économique afin de répondre aux besoins des entreprises et organisations, mais également au regard des actualités académiques en s'appuyant sur les derniers développements de la recherche en gestion et des travaux des enseignants chercheurs de Coactis.

Le cursus généraliste des deux premières années de licence a pour objectif de développer les connaissances et compétences des étudiants dans les différentes disciplines des sciences de gestion et du management mais également dans des disciplines complémentaires telles que le droit ou l'économie. Grâce à ce socle solide de connaissances, les étudiants auront une vision transversale du fonctionnement des entreprises et de leurs processus organisationnels. La troisième année de licence sera l'objet d'une spécialisation progressive en cohérence avec le projet professionnel de chaque étudiant et la poursuite d'études qu'il.elle envisage.

Ainsi, en première et deuxième année de licence, les étudiants auront systématiquement :

- plusieurs matières leur permettant de découvrir les différentes disciplines des sciences de gestion et du management (stratégie, marketing, communication, ressources humaines, management, comptabilité, finance, systèmes d'information...),
- des enseignements leur permettant d'acquérir des capacités et des techniques d'analyse de l'environnement économique, social et juridique (droit, économie, théorie et sociologie des organisations...),
- des cours leur permettant de développer des compétences méthodologiques (mathématiques, outils bureautiques, digitaux et numériques...),
- des enseignements de langues vivantes (anglais pour tous et des secondes langues vivantes en option pour ceux qui le souhaitent),
- des interventions leur permettant d'affiner leur orientation et leur projet professionnel (ateliers d'orientation et d'insertion professionnelle, témoignages et partage d'expérience avec des professionnels...).

Afin d'accompagner les étudiants à évoluer dans un contexte international, pour chaque semestre, un cours de spécialité sera dispensé en anglais (2 cours pour les étudiants ayant choisi l'option International Business).

En troisième année, 4 parcours spécialisés sont proposés :

- **Management Comptable et Financier (MCF)** : dans ce parcours, les étudiants vont plus spécifiquement apprendre à élaborer des documents comptables et financiers, mais également à les analyser pour aider à la prise de décision. Ils développeront également des compétences pour mener des missions d'audit ainsi que des aptitudes relationnelles pour conseiller les clients
- **Management et Gestion des Organisations (MGO)** : dans ce parcours, les étudiants renforceront leur vision transversale de l'organisation. Relativement polyvalents, ils développeront une compréhension fine des processus de gestion, une capacité de diagnostic des processus organisationnels, des aptitudes de développement commercial et de gestion de projet.
- **Stratégie, Innovation, Marketing et Digital (SIMD)** : ce parcours vise à former des étudiants aux techniques de créativité et d'études, au management de l'innovation et à la gestion de projet. Ils apprennent également à concevoir des stratégies marketing et des plans de communication intégrant des approches digitales
- **Management and International Business (MIB)** : les étudiants optant pour ce parcours pourront prioritairement partir 4 à 5 mois dans une université partenaire et suivre ensuite à l'IAE un programme spécifique entièrement délivré en anglais avec 3 domaines généraux d'enseignement : International Management, General Management ainsi que Personal and Professional Development

Enfin, le cursus de Licence Gestion intègre plusieurs périodes de stage en entreprise/organisation afin d'aider les étudiants à préciser leur projet professionnel (stage recommandé en L1, obligatoire en L2 et L3).

Afin de favoriser la réussite de ses étudiants, l'équipe pédagogique de l'IAE de Saint Etienne a mis en place plusieurs dispositifs d'accompagnement :

- des cours magistraux en petits groupes en première et deuxième année afin de faciliter les interactions avec les intervenants et entre les étudiants
- des activités pédagogiques différenciées (cours hybridés, jeu d'entreprise, projet entrepreneurial...)
- un suivi de l'assiduité à toutes les activités pédagogiques afin de mettre l'étudiant dans une dynamique active de son parcours
- des évaluations sous forme de contrôles continus répartis sur chaque semestre afin d'inciter les étudiants à réviser régulièrement et à avoir des retours suivis sur leur progression
- des enseignants référents pour chaque groupe de TD afin de mener des entretiens individuels pour accompagner les étudiants et repérer les difficultés

- des entretiens individuels d'orientation et d'insertion professionnelle avec des personnes dédiées en lien avec les entreprises partenaires

L'accès à chacun des parcours de la L3 sera déterminé par sa capacité d'accueil, le projet professionnel et la motivation de l'étudiant et, in fine, le rang de l'étudiant dans la promotion de L2. L'accès à la L3 MIB est d'abord réservé aux étudiants ayant suivi l'option International Business en L2.

L'international en licence

Compte tenu de l'importance des langues notamment de l'anglais demandée par les recruteurs, la licence comprend un cours d'anglais chaque semestre permettant de travailler l'expression et la compréhension écrite et orale. Les étudiants auront la possibilité d'attester de leur niveau en anglais via une certification (TOEIC par exemple). Par ailleurs, une langue vivante 2 (espagnol, italien, allemand) est proposée sur les 3 années de licence.

Tous les étudiants auront au moins un enseignement par semestre (CM) dispensé en anglais. Sur sélection, un groupe de TD suivra l'option International Business avec 2 enseignements en anglais (CM / TD).

Des possibilités de mobilité sont offertes en 3^{ème} année de licence grâce à de nombreuses conventions avec des établissements étrangers. Ces mobilités sont facilitées par l'attribution de bourses. La mobilité est obligatoire en L3 Parcours Management and International Business.

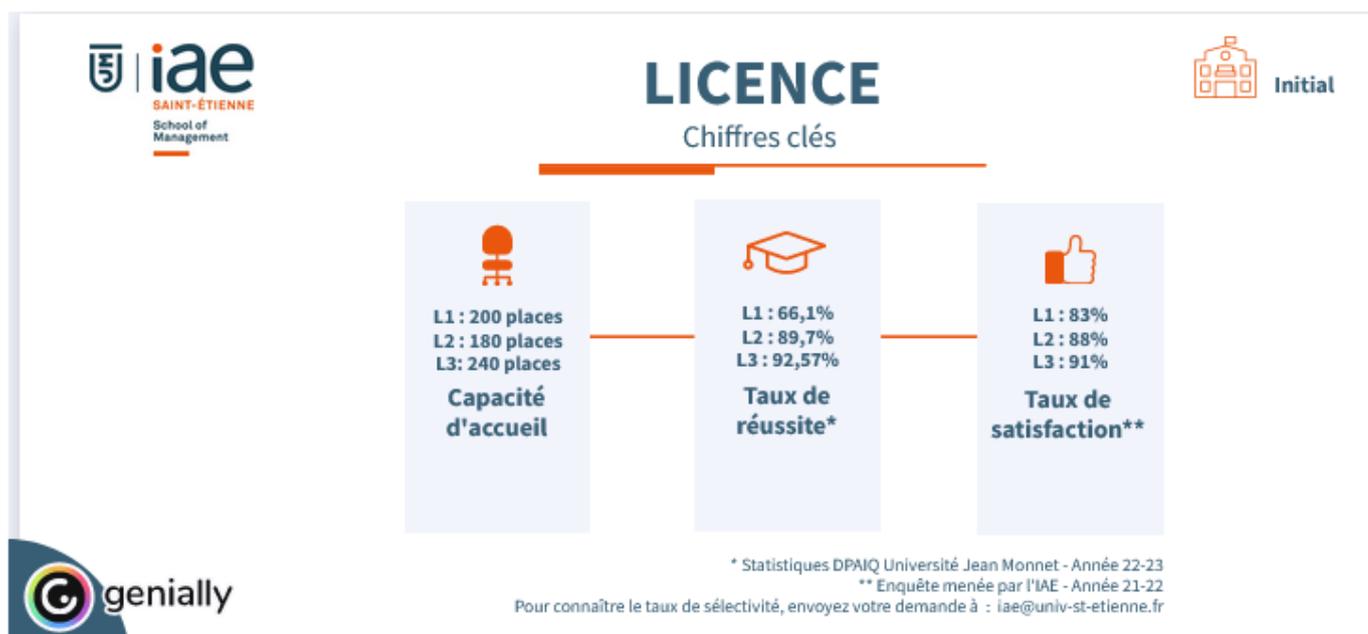
Les enseignements dispensés en anglais sont soulignés et portés en gras dans les maquettes ci-après.

13.2 Vos interlocuteurs pour la licence gestion

Responsable de licence gestion : Marie Schill : marie.schill@univ-st-etienne.fr

	Responsables	Scolarité	Référents
Licence 1 Gestion	Marie-Andrée REMONTET marie.andree.remontet@univ-st-etienne.fr	Céline DEVUN celine.devun@univ-st-etienne.fr	Rima IBRAHIM rma.ibrahim@univ-st-etienne.fr Janet OUERDANE janet.ouerdane@univ-st-etienne.fr Muriel PEREZ muriel.perez@univ-st-etienne.fr Marie Andrée REMONTET marie.andree.remontet@univ-st-etienne.fr Jessica EYRAUD jessica.eyraud@univ-st-etienne.fr
Licence 2 Gestion	Bénédicte PALANCA benedicte.palanca@univ-st-etienne.fr	Prescilia BERNE prescilia.berne@univ-st-etienne.fr	Bénédicte PALANCA benedicte.palanca@univ-st-etienne.fr
Licence 3 Gestion MCF	Simon GATEAU simon.gateau@univ-st-etienne.fr	Claire GONZALEZ claire.gonzalez@univ-st-etienne.fr	
Licence 3 Gestion SIMD	Anthony GALLUZZO anthony.galluzzo@univ-st-etienne.fr	Solène DURAND solene.durand@univ-st-etienne.fr	
Licence 3 Gestion MGO	Jeanne Marie DEGEORGE jeanne.marie.degeorge@univ-st-etienne.fr	Patricia FENIGSTEIN patricia.fenigstein@univ-st-etienne.fr	
Licence 3 Gestion MIB	Alexis CATANZARO alexis.catanzaro@univ-st-etienne.fr	Lucie FAURAND lucie.faurand@univ-st-etienne.fr	

13.3 Chiffres clés



13.4 Débouchés

La licence Gestion de l'IAE Saint-Étienne constitue la voie d'accès privilégiée pour une poursuite d'études dans nos 14 masters dont 9 en alternance.

D'autres poursuites d'études sont également possibles. Ainsi, nos diplômés intègrent

- des masters dans d'autres universités ou IAE partout en France ou à l'international,
- des écoles de commerce après avoir passé les concours spécifiques.

Enfin, certains de nos diplômés intègrent directement le monde professionnel après la licence, ou poursuivent leur cursus en licences professionnelles.

Pour en savoir+> <https://www.univ-st-etienne.fr/fr/direction-du-pilotage-audit-interne-et-qualite/statistiques-et-enquetes.html>

13.5 Conseil de perfectionnement

Un conseil de perfectionnement réunit annuellement des enseignants, des professionnels ainsi que des étudiants et des diplômés. Il est consulté sur le contenu des programmes, les modalités pédagogiques, les conditions de sélection à l'entrée des étudiants, les principes

	MATIÈRES	Volume horaire		ECTS	Coef. pour moyenne UE	Coef. de l'UE pour moy semestre
		CM	TD			
Semestre 2	UE 2-1 : Management des entreprises					
	Théories et approche socioculturelle de la communication	12		3	1	3
	Gestion des Ressources Humaines	<u>12</u>	<u>9</u>	3	1	
	Comptabilité générale - Opérations courantes	12	15	3	1	
	UE 2-2 : Environnement économique, social et juridique					
	Microéconomie - Comportements des agents et des marchés	12	15	3	1	2
	Fondamentaux au droit du travail	12	9	3	1	
	Théorie des organisations	12	9	3	1	
	UE 2-3 : Outils et méthodologie					
	Outils mathématiques : fonctions approfondies	12	15	2	2	2
	Probabilités appliquées à la gestion : variables discrètes	12	12	3	1	
	Outils et supports de présentation		12	1	1	
	UE 2-4 : Développement personnel et professionnel					
	Posture et argumentation orale		<u>10,5</u>	2	2	1
	Anglais 2		27	3	2	
	PPP (Entretiens individuels, Réflexion projet & Interview d'un professionnel, Témoignages de professionnels & Cycles de conférences 'hot topics', Projet Voltaire) *	6	5	1	1	
LV2 (optionnel) *		19,5	0	bonification		
* Enseignements non ouverts à la session 2 (session de rattrapage)						

S1 : ECUE « PPP - Méthodologie de travail personnel et collaboratif » et ECUE « Témoignages de professionnels et cycles de conférences hot topics » comprenant notamment un entretien individuel.

Pour valider les crédits ECTS associés à ces différents ECUE, l'assiduité est obligatoire.

En cas d'absence justifiée, les crédits ECTS associés à ces ECUE pourront faire l'objet d'une compensation avec les autres crédits du semestre,

En cas d'absence injustifiée, les crédits ECTS associés à ces ECUE ne sont pas validés et l'étudiant sera défaillant.

Stage facultatif

À la fin de la Licence 1, l'étudiant peut réaliser un stage dont l'objectif est la découverte du monde professionnel et des métiers dans lesquels il est susceptible de s'orienter. Ce stage, valorisant dans le CV, sera d'une durée de 3 semaines maximum entre le 1^{er} septembre et le 31 août (hors semaines de cours et périodes d'évaluation).

Ce stage fera l'objet d'une convention et d'un compte-rendu écrit de 2 pages maximum.

13.6.2 Licence 2ème année

	MATIÈRES	Volume horaire		ECTS	Coef. pour moyenne UE	Coef. de l'UE pour moy semestre
		CM	TD			
Semestre 3	UE 3-1 : Gestion opérationnelle et financière des entreprises					
	Marketing opérationnel	<u>12</u>	<u>9</u>	3	1	3
	Techniques commerciales	<u>9</u>	<u>12</u>	3	1	
	Comptabilité générale - Ecritures d'inventaire	12	15	2	1	
	Contrôle de gestion	12	15	3	1	
	UE 3-2 : Environnement économique, social et juridique					
	Environnement monétaire et financier	12	9	2	1	2
	Sociologie des organisations	15		2	1	
	Introduction au droit des affaires et des sociétés	12	9	2	1	
	UE 3-3 : Outils et méthodologie					
	Probabilités appliquées à la gestion : variables continues	12	15	2	2	2
	Mathématiques financières	12	12	2	1	
	Tableurs avancés		15	1	1	
	Initiation à la PAO		15	1	1	
	UE 3-4 : Développement personnel et professionnel					
	Anglais 3 (+ oraux)		26 (+6)	3	3	1
	PPP : Outils et démarche d'insertion professionnelle *	3	5	2	1	
	Témoignages de professionnels et Cycles de conférences 'hot topics' *	9				
	UEOS - Enseignement d'ouverture et de sensibilisation :		20	2	1	
	LV2 (optionnel) *		19,5		bonification	
	Stage d'initiation professionnelle (3/4 semaines minimum / décembre-février)					

	MATIÈRES	Volume horaire		ECTS	Coef. pour moyenne UE	Coef. de l'UE pour moy semestre
		CM	TD			
Semestre 4	UE 4-1 : Management des activités des entreprises					
	Gestion opérationnelle des ressources humaines	12	9	3	1	3
	Gestion financière	12	15	3	1	
	Diagnostic stratégique des activités de l'organisation	<u>9</u>	<u>9</u>	2	1	
	UE 4-2 : Développement des entreprises					
	Macroéconomie et croissance	12	15	2	1	2
	Société numérique et transformation digitale des organisations	15		2	1	
	Gestion de projet entrepreneurial (dispensé au S3)	9		2	1	
	UE 4-3 : Outils et méthodologie					
	Statistiques inférentielles : estimation et tests statistiques	12	18	3	1	2
	Méthodes d'études qualitatives	9	13,5	2	1	
	Jeu d'entreprise		24	2	1	
	UE 4-4 : Développement personnel et professionnel					
	Anglais 4 (+ oraux)		26 (+6)	3	3	1
	Préparation Certification English Business (Facultatif) *		10		bonification	
	PPP (Valorisation d'une expérience professionnelle, Préparation Poursuite Etudes, Témoignages de professionnels & Cycles de conférences 'hot topics') *	6	21	1	1	
Stage	au moins 3 semaines		3	1		
UEOS - Enseignement d'ouverture et de sensibilisation *		20	2	0		
LV2 (optionnel) *		19,5		bonification		
* Enseignements non ouverts à la session 2 (session de rattrapage)						

S3- ECUE « Témoignages de professionnels et cycles de conférences hot topics »

Pour valider les crédits ECTS associés à cet ECUE, l'assiduité est obligatoire.

En cas d'absence justifiée, les crédits ECTS associés à cet ECUE pourront faire l'objet d'une compensation avec les autres crédits du semestre.

En cas d'absence injustifiée, les crédits ECTS associés à cet ECUE ne sont pas validés et l'étudiant sera défaillant.

S3/S4 - UEOS - Enseignements d'ouverture

Les étudiants doivent choisir une UE d'ouverture en début de chaque semestre. Au semestre 3, est imposée l'UE « Activités physiques et santé ». Au semestre 4, le dispositif sera présenté en début de semestre avec les choix possibles notamment la préparation au Score IAE Message.

Pour valider les crédits relatifs aux UEOS, les étudiants doivent avoir satisfait les exigences spécifiques aux modules choisis (cf. règlement général des études de l'université).

En cas d'absence justifiée, les crédits ECTS associés à l'UEOS pourront faire l'objet d'une compensation avec les autres crédits du semestre.

En cas d'absence injustifiée, les crédits ECTS associés à l'UEOS ne sont pas validés et l'étudiant sera défaillant.

Stage

Au S4, les étudiants doivent réaliser un stage d'au moins 3 semaines sur la période dédiée dans le calendrier de l'année (décembre-janvier en principe). Le stage sera évalué 1) par le tuteur entreprise sur la base d'une grille d'évaluation et 2) à travers le module de « PPP-valorisation d'une expérience professionnelle » sur la base d'un poster réalisé par l'étudiant selon un cahier des charges qui sera distribué en amont.

13.6.3 Licence 3ème année – Management Comptable et Financier (MCF)

	MATIÈRES	Volume horaire		ECTS	Coef. pour moyenne UE	Coef. de l'UE pour moy semestre
		CM	TD			
Semestre 5	UE 5-1 : Maîtrise des outils comptables et financiers					
	Comptabilité des sociétés	15	15	4	1	4
	Inférences statistiques 1	12	18	3	1	
	Diagnostic financier	18	18	3	1	
	UE 5-2 : Maîtrise de l'environnement de l'entreprise					
	Droit des sociétés	18	21	4	1	3
	Economie des organisations	15	15	2	1	
	Introduction à l'audit	12	12	2	1	
	UE 5-3 : Maîtrise du métier et savoir-faire spécialisés					
	Droit fiscal 1	12	24	3	2	3
	Systèmes d'informations	6	12	2	1	
	Communication et management d'équipe	12	18	2	1	
	UE 5-4 : Développement personnel et professionnel					
	Anglais 5 (+oraux)		26 (+6)	3	3	2
	Conférences métiers et Hot topics *	9		2	0	
	IP : Rechercher un stage en se valorisant *		3			
	UEOS - Enseignement d'ouverture et de sensibilisation *		20			
	LV2 (optionnel) *		19,5		bonification	

	MATIÈRES	Volume horaire		ECTS	Coef. pour moyenne UE	Coef. de l'UE pour moy semestre
		CM	TD			
Semestre 6 (8 semaines)	UE 6-1 : Maîtrise des outils et de l'environnement					
	Droit fiscal 2	12	12	3	1	4
	Contrôle de gestion	12	18	3	1	
	Droit des contrats	12	6	2	1	
	Financial Markets	12	6	2	1	
	UE 6-2 : Maîtrise du métier et savoir-faire spécialisés (choix de 2 matières parmi les 4)					
	Droit social	12	12	2	1	4
	Comptabilité approfondie	12	12	2	1	
	Environnement bancaire	12	12	2	1	
	Inférences statistiques 2	12	12	2	1	
	UE 6-3 : Développement personnel et professionnel					
	Anglais 6 (+ oraux)		20 (+5)	2	1	4
	Préparation Certification English Business (Facultatif) *		10		bonification	
	IP : Préparation à l'insertion professionnelle et la poursuite d'études *		3	0	0	
	Stage - Evaluation académique et professionnelle *			12	3	
	UEOS - Enseignement d'ouverture et de sensibilisation *		20	2	0	
LV2 (optionnel) *		16,5		bonification		
* Enseignements non ouverts à la session 2 (session de rattrapage)						

Bonification Anglais

Au S6, l'étudiant ayant validé un niveau B2 à une certification en langue anglaise (BEC, TOEIC...) bénéficiera de 2 points sur sa moyenne d'anglais du même semestre.

S5 : ECUE « IP - Rechercher un stage en se valorisant »

Pour valider les crédits ECTS associés à cet ECUE, l'assiduité est obligatoire.

En cas d'absence justifiée, les crédits ECTS associés à cet ECUE pourront faire l'objet d'une compensation avec les autres crédits du semestre.

En cas d'absence injustifiée, les crédits ECTS associés à cet ECUE ne sont pas validés et l'étudiant sera défaillant.

S5/S6 - UEOS - Enseignements d'ouverture

Les étudiants doivent choisir en début de chaque semestre une UE d'ouverture.

Pour valider les crédits relatifs aux UEOS, les étudiants doivent avoir satisfait les exigences spécifiques aux modules choisis (cf. règlement général des études de l'université).

En cas d'absence justifiée, les crédits ECTS associés à l'UEOS pourront faire l'objet d'une compensation avec les autres crédits du semestre.

En cas d'absence injustifiée, les crédits ECTS associés à l'UEOS ne sont pas validés et l'étudiant sera défaillant.

Stage

Au S6, le stage sera évalué en considérant 3 notes : la note remise par le tuteur entreprise, la note du rapport et la note de soutenance.

13.6.4 Licence 3ème année – Management et Gestion des Organisations (MGO)

	MATIÈRES	Volume horaire		ECTS	Coef. pour moyenne UE	Coef. de l'UE pour moy semestre
		CM	TD			
Semestre 5	UE 5-1 : Management					
	Gestion Stratégique des Ressources Humaines	12	12	3	1	4
	Développement commercial : Techniques de Vente et Relations commerciales	9	9	2	1	
	Développement stratégique et durable	12	12	2	1	
	Comportement du consommateur	12	9	2	1	
	UE 5-2 : Gestion des Organisations					
	Qualité et management des processus	9	12	2	1	3
	Logistique d'approvisionnement, de production et de distribution	9	12	2	1	
	Achat - Gestion de la Relation Fournisseurs	9	12	2	1	
	Diagnostic financier	9	12	2	1	
	UE 5-3 : Outils et méthodes					
	Etude de marché quantitative	12	15	2	1	3
	Outils de reporting		15	2	1	
	Introduction à la psychologie		21	2	1	
	Droit social	12	12	2	1	
	UE 5-4 : Développement personnel et professionnel					
	Anglais 5 (+ oraux)		26 (+6)	3	1	2
	IP : Rechercher un stage en se valorisant *		3	2	0	
	Conférences métiers & hot topics *	6				
	UEOS - Enseignement d'ouverture et de sensibilisation *		20			
LV2 (optionnel) *		19,5		bonification		

	MATIÈRES	Volume horaire		ECTS	Coef. pour moyenne UE	Coef. de l'UE pour moy semestre
		CM	TD			
Semestre 6	UE 6-1 : Management					
	Stratégie et Management de la PME	9	9	2	1	4
	Psychologie du travail et dynamique de groupe	4,5	6	1	1	
	Lean Management	4,5	6	1	1	
	Marketing et stratégies digitales	12	12	2	1	
	UE 6-2 : Gestion des Organisations					
	Management du système d'information	9	12	2	1	4
	Corporate Social Responsibility	9	12	2	1	
	Gestion Budgetaire	9	12	2	1	
	Outils PAO fondamentaux		18	2	1	
	UE 6-3 : Développement personnel et professionnel					
	Anglais 6 (+ oraux)		20 (+5)	2	1	4
	Préparation Certification English Business (Facultatif) *		10		bonification	
	IP : Préparation à l'insertion professionnelle et la poursuite d'études *		3	0	0	
	Stage - Evaluation académique et professionnelle *			12	3	
	UEOS - Enseignement d'ouverture et de sensibilisation *		20	2	0	
LV2 (optionnel) *		16,5		bonification		
* Enseignements non ouverts à la session 2 (session de rattrapage)						

Bonification Anglais

Au S6, l'étudiant ayant validé un niveau B2 à une certification en langue anglaise (BEC, TOEIC...) bénéficiera de 2 points sur sa moyenne d'anglais du même semestre.

S5 : ECUE « IP - Rechercher un stage en se valorisant » et ECUE « Conférences métiers & hot topics »

Pour valider les crédits ECTS associés à ces ECUE, l'assiduité est obligatoire.

En cas d'absence justifiée, les crédits ECTS associés à ces ECUE pourront faire l'objet d'une compensation avec les autres crédits du semestre.

En cas d'absence injustifiée, les crédits ECTS associés à ces ECUE ne sont pas validés et l'étudiant sera défaillant.

S5/S6 - UEOS - Enseignements d'ouverture

Les étudiants doivent choisir en début de chaque semestre une UE d'ouverture.

Pour valider les crédits relatifs aux UEOS, les étudiants doivent avoir satisfait les exigences spécifiques aux modules choisis (cf. règlement général des études de l'université).

En cas d'absence justifiée, les crédits ECTS associés à l'UEOS pourront faire l'objet d'une compensation avec les autres crédits du semestre.

En cas d'absence injustifiée, les crédits ECTS associés à l'UEOS ne sont pas validés et l'étudiant sera défaillant.

Stage

Au S6, le stage sera évalué en considérant 3 notes : la note remise par le tuteur entreprise, la note du rapport et la note de soutenance

13.6.5 Licence 3ème année – Stratégie, Innovation, Marketing, Digital (SIMD)

	MATIÈRES	Volume horaire		ECTS	Coef. pour moyenne UE	Coef. de l'UE pour moy semestre
		CM	TD			
Semestre 5	UE 5-1 : Stratégie, Marketing & Communication					
	Marketing et stratégies digitales	12	9	3	1	4
	Analyse de campagnes de marques par leur identité visuelle	12	9	2	1	
	Distribution, E-commerce et stratégies omnicanales	12	9	2	1	
	Comportement du consommateur	12	9	2	1	
	UE 5-2 : Méthodes, études et conseil					
	Conseil & Etude de marché quantitative	12	15	2	1	3
	Psychologie et organisations	12	9	2	1	
	Atelier d'écriture et Briefing		12	2	1	
	UE 5-3 : Pratiques et outils digitaux					
	PAO fondamentale		18	2	1	3
	Webdesign & référencement		15	2	1	
	Certification (cf. fondamentaux du numérique)		2	0	0	
	Community management		15	2	1	
	UE 5-4 : Développement personnel et professionnel					
	Workshop d'intégration - Idéation, créativité, positionnement, posture *		20	2	1	2
	Projet : Communication et création événementielle		24	2	2	
	Anglais 5 (+ oraux)		26 (+6)	3	3	
	IP : Rechercher un stage en se valorisant *		3	2	0	
	Conférences Métiers & Hot topics *	6	0			
UEOS - Enseignement d'ouverture et de sensibilisation *		20				
LV2 (optionnel) *		19,5	0	bonification		

	MATIÈRES	Volume horaire		ECTS	Coef. pour moyenne UE	Coef. de l'UE pour moy semestre
		CM	TD			
Semestre 6	UE 6-1 : Stratégie, Marketing & Communication					
	Marketing des services	12	9	2	1	4
	Creativity and innovation management	12	9	2	1	
	Stratégie de communication opérationnelle	12		2	1	
	UE 6-2a) : Majeure 'Stratégies et pratiques digitales'					
	PAO avancée		24	2	1	4
	Ateliers numériques et créations audiovisuelles		15	2	1	
	Community management avancé		12	2	1	
	Webdesign & éditions numériques		12	2	1	
	UE6-2b) : Majeure 'Stratégies et conseils'					
	Dynamique de groupes et management d'équipe	12	9	2	1	4
	Développement stratégique et durable	9	9	2	1	
	Projet d'innovation		21	4	2	
	UE 6-3 : Développement personnel et professionnel					
	Anglais 6 (+oraux)		20 (+5)	2	1	4
	Préparation Certification English Business (Facultatif) *		10		bonification	
	IP : Préparation à l'insertion professionnelle et la poursuite d'études *		3	0	0	
	Stage - Evaluation académique et professionnelle *		6	12	3	
UEOS - Enseignement d'ouverture et de sensibilisation *		20	2	0		
LV2 (optionnel) *		16,5		bonification		
* Enseignements non ouverts à la session 2 (session de rattrapage)						

Bonification Anglais

Au S6, l'étudiant ayant validé un niveau B2 à une certification en langue anglaise (BEC, TOEIC...) bénéficiera de 2 points sur sa moyenne d'anglais du même semestre.

S5 : ECUE « IP - Rechercher un stage en se valorisant » et ECUE « Conférences métiers & hot topics »

Pour valider les crédits ECTS associés à ces ECUE, l'assiduité est obligatoire.

En cas d'absence justifiée, les crédits ECTS associés à ces ECUE pourront faire l'objet d'une compensation avec les autres crédits du semestre.

En cas d'absence injustifiée, les crédits ECTS associés à ces ECUE ne sont pas validés et l'étudiant sera défaillant.

S5/S6 - UEOS - Enseignements d'ouverture

Les étudiants doivent choisir en début de chaque semestre une UE d'ouverture.

Pour valider les crédits relatifs aux UEOS, les étudiants doivent avoir satisfait les exigences spécifiques aux modules choisis (cf. règlement général des études de l'université).

En cas d'absence justifiée, les crédits ECTS associés à l'UEOS pourront faire l'objet d'une compensation avec les autres crédits du semestre.

En cas d'absence injustifiée, les crédits ECTS associés à l'UEOS ne sont pas validés et l'étudiant sera défaillant.

Stage

Au S6, le stage sera évalué en considérant 3 notes : la note remise par le tuteur entreprise, la note du rapport et la note de soutenance.

13.6.6 Licence 3ème année – Management and International Business (MIB)

	MATIÈRES	Volume horaire		ECTS	Coef. pour moyenne UE	Coef. de l'UE pour moy semestre
		CM	TD			
Semestre 6	UE 6-1 : International Management					
	<u>International Business Strategy</u>	<u>12</u>	<u>9</u>	2	1	4
	<u>International Entrepreneurship</u>	<u>12</u>	<u>9</u>	2	1	
	<u>International Economics and trade</u>	<u>12</u>	<u>9</u>	2	1	
	UE 6-2 : General Management					
	<u>Financial Markets</u>	<u>12</u>	<u>6</u>	2	1	4
	<u>Corporate Social Responsibility</u>	<u>9</u>	<u>12</u>	2	1	
	<u>Creativity and innovation management</u>	<u>12</u>	<u>9</u>	2	1	
	UE 6-3 : Personal and Professional Development					
	<u>Advanced Business English (+oraux)</u>		<u>43,5</u>	4	2	4
	<u>Préparation Certification English Business</u>		<u>4</u>	0	0	
	IP : Préparation à l'insertion professionnelle et la poursuite d'études *		3	0	0	
	Internship (3 months in France or abroad) *		6	12	2	
UEOS - Enseignement d'ouverture et de sensibilisation *		20	2	0		
LV2 (optional; bonus, French courses for the foreign students (CILEC)) *		16,5		bonification		
* Enseignements non ouverts à la session 2 (session de rattrapage)						

Semestre 5 : L'étudiant doit être en mobilité dans une université étrangère après signature d'une convention de mobilité ou sur dérogation du responsable de formation, l'étudiant pourra suivre le semestre 5 dans l'un des 3 autres parcours proposés dans la licence gestion.

Validation de l'année

Pour valider la L3 MIB, l'étudiant doit :

- acquérir 30 crédits ECTS au S5 soit dans une université étrangère (convention de mobilité), soit dans un autre parcours de la L3 Gestion,

S6 - UEOS - Enseignements d'ouverture

L'étudiant devra choisir une UE d'ouverture en début de semestre.

Pour valider les crédits relatifs aux UEOS, les étudiants doivent avoir satisfait les exigences spécifiques aux modules choisis (cf règlement général des études de l'université).

En cas d'absence justifiée, les crédits ECTS associés à l'UEOS pourront faire l'objet d'une compensation avec les autres crédits du semestre.

En cas d'absence injustifiée, les crédits ECTS associés à l'UEOS ne sont pas validés et l'étudiant sera défaillant.

Stage

Les étudiants ayant suivi le S5 dans un autre parcours de la L3 Gestion, auront la possibilité de faire un stage de 6 semaines maximum entre mi-décembre et mi-février.

Au S6, le stage sera évalué en considérant 3 notes : la note remise par le tuteur entreprise, la note du rapport et la note de soutenance.

13.7 Listes des intervenants

La liste des intervenant en licence se trouve dans la plate-forme pédagogique étudiante MOODLE. N'hésitez pas à contacter votre gestionnaire de scolarité pour consulter cette liste.

13.8 Calendriers

13.8.1 Licence 1^{ère} année

Septembre		Octobre		Novembre		Décembre		Janvier		Février		Mars		Avril		Mai		Juin		Juillet			
1	D			1	V	VACANCES	1	D		1	M	VACANCES	1	S		1	M		1	D		1	M
2	L			2	S	VACANCES	2	L		2	J	VACANCES	2	D		2	D		2	L		2	M
3	M			3	D		3	M		3	V	VACANCES	3	L		3	L	VACANCES	3	J		3	S
4	M			4	L		4	M		4	S	VACANCES	4	M		4	M	VACANCES	4	V		4	D
5	J	9h - Réunion de rentrée + Jeu de piste		5	M		5	J		5	D		5	M		5	M	VACANCES	5	S		5	L
6	V			6	M		6	V		6	L		6	J		6	J	VACANCES	6	D		6	M
7	S			7	J		7	S		7	M		7	V	Affichage Notes S1	7	V	VACANCES	7	L		7	M
8	D			8	V		8	D		8	M		8	S		8	S	VACANCES	8	M		8	J
9	L	Début cours - S1		9	S		9	L		9	J		9	D		9	D		9	M		9	V
10	M			10	D		10	M		10	V	Fin semestre 1	10	L		10	L		10	J		10	S
11	M			11	L	FERIE	11	M		11	S		11	M		11	M		11	V		11	D
12	J			12	M		12	J		12	D		12	M		12	M		12	S		12	L
13	V			13	D		13	V		13	L	Début semestre 2	13	J		13	J		13	D		13	M
14	S			14	L		14	S		14	M		14	V		14	V		14	L		14	M
15	D			15	M		15	V		15	D		15	S		15	S		15	M		15	J
16	L			16	M		16	L		16	J		16	D		16	D		16	M		16	V
17	M			17	S		17	L		17	M		17	L		17	L		17	J		17	S
18	M			18	L		18	M		18	S		18	M		18	M		18	V		18	D
19	J			19	M		19	J		19	D		19	M		19	M		19	S		19	L
20	V			20	D		20	V		20	L		20	J		20	J		20	D		20	M
21	S			21	J		21	S		21	M		21	V		21	V		21	L	FERIE	21	M
22	D			22	V		22	D		22	M		22	S		22	S		22	M		22	J
23	L			23	S		23	L	VACANCES	23	J		23	D		23	D		23	M		23	V
24	M			24	D		24	M	VACANCES	24	V		24	L		24	L		24	J		24	S
25	M			25	L		25	M	VACANCES	25	S		25	M		25	M		25	V		25	D
26	J			26	M		26	J	VACANCES	26	D		26	M		26	M		26	S		26	L
27	V			27	D		27	V	VACANCES	27	L		27	J		27	J		27	D		27	M
28	S			28	L	VACANCES	28	J		28	S	VACANCES	28	M		28	V		28	L	VACANCES	28	M
29	D			29	M	VACANCES	29	V		29	D		29	M		29	M	VACANCES	29	J	FERIE	29	D
30	L			30	M	VACANCES	30	S		30	L	VACANCES	30	J		30	J		30	M	VACANCES	30	V
				31	J		31	M	VACANCES	31	V		31	L		31	L		31	S		31	S

13.8.2 Licence 2^{ème} année

Septembre		Octobre		Novembre		Décembre		Janvier		Février		Mars		Avril		Mai		Juin		Juillet												
1	D		1	M		1	V	VACANCES	1	D		1	M	VACANCES	1	S		1	J	FERIE	1	D		1	M							
2	L		2	M		2	S	VACANCES	2	L		2	J	VACANCES	2	D		2	M		2	V	VACANCES	2	L		2	M				
3	M		3	J		3	D		3	M		3	V	VACANCES	3	L		3	L	VACANCES	3	J		3	S	VACANCES	3	M		3	J	
4	M		4	V		4	L		4	M		4	S	VACANCES	4	M		4	M	VACANCES	4	V		4	D		4	M		4	V	
5	J	Réunion de rentrée	5	S		5	M		5	J		5	D		5	M		5	M	VACANCES	5	S		5	L		5	J		5	S	
6	V		6	D		6	M		6	V		6	L		6	J		6	J	VACANCES	6	D		6	M		6	V		6	D	
7	S		7	L		7	J		7	M		7	V	Affichage Notes S1	7	V		7	V	VACANCES	7	L		7	M		7	S		7	L	
8	D		8	M		8	V		8	D		8	S		8	S		8	S	VACANCES	8	M		8	J	FERIE	8	D		8	M	
9	L	Début semestre 3	9	M		9	S		9	L		9	M		9	D		9	D		9	M		9	V		9	L		9	M	
10	M		10	J		10	D		10	M		10	V		10	L		10	L		10	J		10	S		10	M	Jury Session 1	10	J	Jury session 2
11	M		11	V		11	L	FERIE	11	M		11	S		11	M		11	M		11	V		11	D	Affichage des notes	11	V		11	V	
12	J		12	S		12	M		12	J		12	D		12	M		12	M		12	S		12	L		12	J		12	S	
13	V		13	D		13	M		13	V		13	L		13	J		13	J		13	D		13	M		13	V		13	D	
14	S		14	L		14	J		14	M		14	V		14	V		14	V		14	L		14	M		14	S		14	L	FERIE
15	D		15	M		15	V		15	D		15	S		15	S		15	S		15	M		15	J		15	D		15	M	
16	L		16	M		16	S		16	L		16	J		16	D		16	D		16	M		16	V		16	L	SESSION 2-S1	16	M	
17	M		17	J		17	D		17	M		17	V		17	L		17	L		17	J		17	S		17	M	SESSION 2-S1	17	J	
18	M		18	V		18	L		18	M		18	S		18	M		18	M		18	V		18	D		18	M	SESSION 2-S1	18	V	
19	J		19	S		19	M		19	J		19	D		19	M		19	M		19	S		19	L		19	J	SESSION 2-S1	19	S	
20	V		20	D		20	M		20	V	Fin semestre 3	20	L		20	J		20	J		20	D		20	M		20	V	SESSION 2-S1	20	D	
21	S		21	L		21	J		21	S		21	M		21	V		21	V		21	L	FERIE	21	M		21	S		21	L	
22	D		22	M		22	V		22	D		22	S		22	S		22	S		22	M		22	J		22	D		22	M	
23	L		23	M		23	S		23	L	VACANCES	23	J		23	D		23	D		23	M		23	V		23	L		23	M	
24	M		24	J		24	D		24	M	VACANCES	24	V		24	L		24	L		24	J		24	S	Fin du semestre 4	24	M		24	J	
25	M		25	V		25	L		25	M	VACANCES	25	S		25	M		25	M		25	V		25	D		25	M	SESSION 2-S2	25	V	
26	J		26	S		26	M		26	J	VACANCES	26	D		26	M		26	M		26	S		26	L		26	J	SESSION 2-S2	26	S	
27	V		27	D		27	M		27	V	VACANCES	27	L	Début Semestre 4	27	J		27	J		27	D		27	M		27	V	SESSION 2-S2	27	D	
28	S		28	L	VACANCES	28	J		28	S	VACANCES	28	M		28	V		28	V		28	L	VACANCES	28	M		28	S		28	L	
29	D		29	M	VACANCES	29	V		29	D		29	M		29	S		29	S		29	M	VACANCES	29	J	FERIE	29	D		29	M	
30	L		30	M	VACANCES	30	S		30	L	VACANCES	30	J		30	D		30	D		30	M	VACANCES	30	V	Pont Ascension	30	L		30	M	
			31	J					31	M	VACANCES	31	V					31	L					31	S					31	J	

13.8.3 Licence 3^{ème} année – MCF – SIMD – MGO

Septembre		Octobre		Novembre		Décembre		Janvier		Février		Mars		Avril		Mai		Juin		Juillet			
1	D		1	M		1	V	VACANCES	1	D		1	M	VACANCES	1	S		1	M		1	M	
2	L		2	M		2	S	VACANCES	2	L		2	J	VACANCES	2	D		2	D		2	M	
3	M	Rentrée	3	J		3	D		3	M		3	V	VACANCES	3	L		3	J		3	S	
4	M	Début Semestre 5	4	V		4	L		4	M		4	S	VACANCES	4	M		4	V		4	D	
5	J		5	S		5	M		5	J		5	D		5	M		5	M		5	S	
6	V		6	D		6	M		6	V		6	L	Début semestre 6	6	J		6	J		6	D	
7	S		7	L		7	J		7	S		7	M		7	V	Affichage des notes S5	7	V		7	L	
8	D		8	M		8	V		8	D		8	M		8	S		8	S		8	M	
9	L		9	M		9	S		9	L		9	J		9	D		9	D		9	M	
10	M		10	J		10	D		10	M		10	V		10	L		10	L		10	J	
11	M		11	V		11	L	FÉRIE	11	M		11	S		11	M		11	M		11	V	
12	J		12	S		12	M		12	J		12	D		12	M		12	M		12	S	
13	V		13	D		13	M		13	V		13	L		13	J		13	J		13	D	
14	S		14	L		14	J		14	S		14	M		14	V		14	V		14	L	
15	D		15	M		15	V		15	D		15	M		15	S		15	S		15	M	
16	L		16	M		16	S		16	L		16	J		16	D		16	D		16	M	
17	M		17	J		17	D		17	M		17	V		17	L		17	L		17	J	
18	M		18	V		18	L		18	M		18	S		18	M		18	M		18	V	
19	J		19	S		19	M		19	J		19	D		19	M		19	M		19	S	
20	V		20	D		20	M		20	V		20	L		20	J		20	J		20	D	
21	S		21	L		21	J		21	S	Fin du semestre 5	21	M		21	V		21	V		21	L	
22	D		22	M		22	V		22	D		22	M		22	S		22	S		22	M	
23	L		23	M		23	S		23	L	VACANCES	23	J		23	D		23	D		23	M	
24	M		24	J		24	D		24	M	VACANCES	24	V		24	L	Début du Stage	24	L		24	J	
25	M		25	V		25	L		25	M	VACANCES	25	S		25	M		25	M		25	V	
26	J		26	S		26	M		26	J	VACANCES	26	D		26	M		26	M		26	S	
27	V		27	D		27	M		27	V	VACANCES	27	L		27	J		27	J		27	D	
28	S		28	L	VACANCES	28	J		28	S	VACANCES	28	M		28	V		28	V		28	L	
29	D		29	M	VACANCES	29	V		29	D		29	M		29	S		29	M		29	M	
30	L		30	M	VACANCES	30	S		30	L	VACANCES	30	J		30	D		30	M		30	M	
			31	J					31	M	VACANCES	31	V					31	L				
																		31	S				

13.8.4 Licence 3^{ème} année – MIB

Septembre		Octobre		Novembre		Décembre		Janvier		Février		Mars		Avril		Mai		Juin		Juillet	
1 D		1 M		1 V	VACANCES	1 D		1 M	VACANCES	1 S		1 S		1 M		1 J	FERIE	1 D		1 M	
2 L		2 M		2 S	VACANCES	2 L		2 J	VACANCES	2 D		2 D		2 M		2 V		2 L		2 M	
3 M		3 J		3 D		3 M		3 V	VACANCES	3 L		3 L	VACANCES	3 J		3 S		3 M		3 J	
4 M		4 V		4 L		4 M		4 S	VACANCES	4 M		4 M	VACANCES	4 V		4 D		4 M	Soutenances	4 V	
5 J		5 S		5 M		5 J		5 D		5 M		5 M	VACANCES	5 S		5 L		5 J	Soutenances	5 S	
6 V		6 D		6 M		6 V		6 L		6 J		6 J	VACANCES	6 D		6 M		6 V		6 D	
7 S		7 L		7 J		7 S		7 M		7 V		7 V	VACANCES	7 L		7 M		7 S		7 L	
8 D		8 M		8 V		8 D		8 M		8 S		8 S	VACANCES	8 M		8 J	FERIE	8 D		8 M	
9 L		9 M		9 S		9 L		9 J		9 D		9 D		9 M		9 V		9 L	FERIE	9 M	
10 M		10 J		10 D		10 M		10 V		10 L	Début des cours S6	10 L		10 J		10 S		10 M		10 J	Jury session 2
11 M		11 V		11 L	FERIE	11 M		11 S		11 M		11 M		11 V		11 D		11 M		11 V	
12 J		12 S		12 M		12 J		12 D		12 M		12 M		12 S		12 L		12 J	Jury session 1	12 S	
13 V		13 D		13 M		13 V		13 L		13 J		13 J		13 D		13 M		13 V	Affichage des notes	13 D	
14 S		14 L		14 J		14 S		14 M		14 V		14 V		14 L	Début du stage	14 M		14 S		14 L	FERIE
15 D		15 M		15 V		15 D		15 M		15 S		15 S		15 M		15 J		15 D		15 M	
16 L		16 M		16 S		16 L		16 J		16 D		16 D		16 M		16 V		16 L		16 M	
17 M		17 J		17 D		17 M		17 V		17 L		17 L		17 J		17 S		17 M		17 J	
18 M		18 V		18 L		18 M		18 S		18 M		18 M		18 V		18 D		18 M	SESSION 2 S5	18 V	
19 J		19 S		19 M		19 J		19 D		19 M		19 M		19 S		19 L		19 J	SESSION 2 S5	19 S	
20 V		20 D		20 M		20 V		20 L		20 J		20 J		20 D		20 M		20 V	SESSION 2 S5	20 D	
21 S		21 L		21 J		21 S		21 M		21 V		21 V		21 L	FERIE	21 M		21 S		21 L	
22 D		22 M		22 V		22 D		22 M		22 S		22 S		22 M		22 J		22 D		22 M	
23 L		23 M		23 S		23 L	VACANCES	23 J		23 D		23 D		23 M		23 V		23 L		23 M	
24 M		24 J		24 D		24 M	VACANCES	24 V		24 L		24 L		24 J		24 S		24 M	SESSION 2 S6	24 J	
25 M		25 V		25 L		25 M	VACANCES	25 S		25 M		25 M		25 V		25 D		25 M	SESSION 2 S6	25 V	
26 J		26 S		26 M		26 J	VACANCES	26 D		26 M		26 M		26 S		26 L		26 J	SESSION 2 S6	26 S	
27 V		27 D		27 M		27 V	VACANCES	27 L		27 J		27 J		27 D		27 M		27 V		27 D	
28 S		28 L	VACANCES	28 J		28 S	VACANCES	28 M		28 V		28 V		28 L		28 M		28 S		28 L	
29 D		29 M	VACANCES	29 V		29 D		29 M				29 S		29 M		29 J	FERIE	29 D		29 M	
30 L		30 M	VACANCES	30 S		30 L	VACANCES	30 J				30 D		30 M		30 V		30 L		30 M	
		31 J				31 M	VACANCES	31 V				31 L				31 S				31 J	

IAE SAINT ETIENNE

2 rue Tréfilerie, Bâtiment F, 42100 Saint-Etienne

iae.univ-st-etienne.fr

iae@univ-st-etienne.fr

ACCUEIL

8h30 - 12h15

13h30-16h30

Tél. 04 77 42 13 70